

Bon usage des antibiotiques en 2019

Campagnes de sensibilisation

TUTORIEL SIMPLIFIÉ DE LA REEVALUATION DES ANTI-BIOTHERAPIES SUR CEGI

La réévaluation de toute antibiothérapie après 48-72 heures et à 7 jours d'hospitalisation est une pratique recommandée.

Elle fait partie de la procédure d'accompagnement de la prescription des antibiotiques, déjà modifiée en 2016 et tout récemment réévaluée en décembre 2018 par notre médecin référent en antibiotiques.

Le programme informatique CEGI-Santé de l'établissement a mis à notre disposition un outil de réévaluation automatisé à 48-72 heures dont ce tutoriel vous explique le fonctionnement.

La durée de prescription des antibiotiques est bloquée dans CEGI par défaut à 7 jours.

FT PHA 003 - v1 du 18/03/2019

Pour déclencher la réévaluation, effectuer une action « plan de service » ou « mon portail »

La fenêtre « Prescription non signées et réévaluation antibiotiques » s'ouvre automatiquement si nécessaire :

- Colonne de gauche : nom des patients
- Colonne de droite : nom du prescripteur de l'antibiothérapie originale en cours

Vous pouvez alors :

- Soit confirmer la prescription initiale par le bouton « Poursuivre » en ajoutant un court commentaire.
- Mettre la date (bloquant), puis valider.

Soit modifier ou arrêter la prescription par le bouton « Modifier/arrêter ». Vous vous retrouvez alors sur le module de prescription.

FT PHA 003 - v1 du 18/03/2019

Puis clic droit sur la prescription que l'on veut soit :

- Modifier (la posologie, par exemple, s'il s'agit de votre prescription)
- Remplacer (il faut alors faire une nouvelle prescription)
- Ou arrêter

Un message d'avertissement peut apparaître s'il n'y a pas de nouvelle prescription : dans ce cas clic sur OUI.

Cette réévaluation s'applique à toute ATBthérapie prescrite dans l'établissement, et en priorité aux ATB à dispensation contrôlée dont la liste est ci-jointe

ATBT à Dispensation Contrôlée (DC)	Dosages
Cléristin (Lapin®)	1 g et 2 g
Clarithromycine (Biaxine®)	1 g
Céfazoline (Cefazone®)	300 mg et 1 g
Cloxaciline (Tachycin®)	250 mg et 1 g
Daptomycine (Cubicin®)	500 mg
Empirémecine/Clindamycine (Teramox®)	300 mg
Ciprofloxacine (Cifran®)	200 et 400 mg
Ertapénem (Invectivo®)	1 g
Furazolidone (Furazolidone®)	1 et 4 g
Livofloxacine (Trovan®)	500 mg
Lincosamide (Lincosine®)	600 mg
Métronidazole (Métrogam®)	1 g
Ofloxacine (Xero®)	200 mg
Pipéracilline / tazobactam	4 g / 500 mg
Tigécycline (Targemid®)	100 et 400 mg
Taxacoline/Clévo (Clevantin, Trovan®)	500 mg
Vancomycine	125, 250 et 500 mg

MERCI d'appliquer cette recommandation dans toutes les situations où une prescription d'ATBthérapie doit être poursuivie au-delà de 72 heures d'hospitalisation

Si une prescription ATBthérapie est poursuivie au-delà de 7 jours, MERCI de tracer l'avis du référent d'antibiothérapie dans le dossier du patient

FT PHA 003 - v1 du 18/03/2019

ensemble pour la sécurité des patients



semaine de la sécurité des patients

Les antibiotiques, ils sont précieux : utilisons-les mieux !

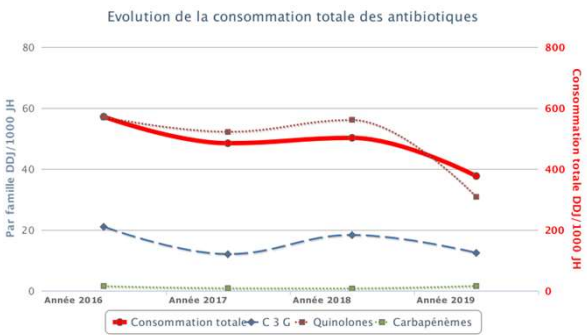
du 18 au 22 novembre 2019

www.solidarites-sante.gouv.fr/ssp

Audits et EPP

- Audit sur la réévaluation des antibiotiques « critiques » à 48-72h et à 7 jours : mars 2019 en USC
- EPP de pertinence sur la prescription des antibiotiques : février 2020
- Audit sur la réévaluation de l'Augmentin* à 7 jours : février 2020

Suivi des consommations



TOP 10 de vos consommations

Une entrée signifie que la molécule fait partie des 10 molécules les plus consommées dans l'établissement. Cela signifie que la molécule ne faisait pas partie du top 10 lors des périodes antérieures.

Molécule	Année 2018 (DDJ/1000 JH)	Année 2019 (DDJ/1000 JH)	Variation (%)
Amoxicilline - acide clavulanique	145.98	110.43	-24.35 %
Céfazoline	126.30	103.55	-18.01 %
Amoxicilline	47.71	33.39	-30.01 %
Métronidazole	41.33	29.72	-28.09 %
Ofloxacine	40.15	26.07	-35.07 %
Gentamicine	25.43	17.41	-31.54 %
Clindamycine	8.46	8.48	0.24 %
Ceftriaxone	11.68	7.69	-34.16 %
Céfoxitine	10.25	6.46	-36.90 %
Pipéracilline - tazobactam	-	5.14	Entrée

Suivi des résistances

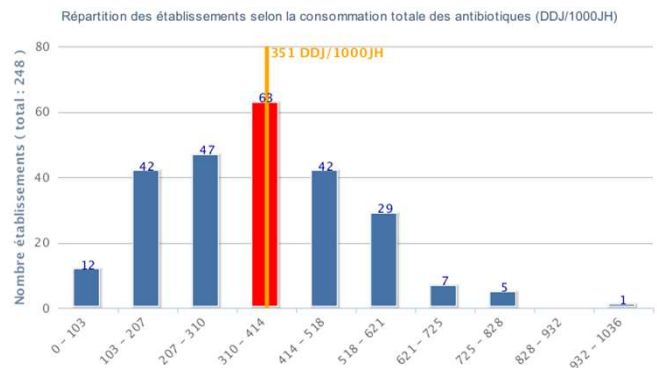
Rapport sur les résistances bactériennes de l'établissement CLINIQUE DE L'YVETTE pour toutes les UF et services concernés, pour la période Année 2019

Staphylococcus aureus Résistance aux antibiotiques (%)

Si le nombre de souches testées est supérieur à 10, les résultats sont exprimés en % (V/W), dans le cas contraire en (V/W).

Antibiotique	Année 2018	Année 2019	Variation (%)
Méticilline	-	(22 / 256) = 8.59 %	-
Sulfaméthoxazole - triméthoprime	-	(21 / 255) = 8.24 %	-
Gentamicine	-	(3 / 256) = 1.17 %	-
Tobramycine	-	(4 / 232) = 1.72 %	-
Erythromycine	-	(65 / 252) = 25.79 %	-
Pristinamycine	-	(7 / 232) = 3.02 %	-
Vancomycine	-	(1 / 224) = 0.45 %	-
Acide fusidique	-	(12 / 255) = 4.71 %	-
Fosfomycine	-	(2 / 232) = 0.86 %	-
Rifampicine	-	(0 / 249) = 0.00 %	-
Kanamycine	-	(10 / 255) = 3.92 %	-

Bench marking CONSOIRES sur l'ensemble des établissements participants de type MCO



Maîtrise du budget

Maintien du budget d'achats malgré l'augmentation des prix :

Montant d'achat 2018 = 48 k€ HT

Montant d'achat 2019 = 47 k€ HT

Delta = -2%

Antibiotiques	Prix 2018	Prix 2019	Delta
Augmentin 2G IV	0,01	5,50	500%
Augmentin 500mg IV	0,90	5,00	450%
Cefazoline 1G IV	0,70	0,90	29%
Cefazoline 1G IV	1,10	1,20	9%
Zyvoxid 600mg cpr	0,90	1,40	55%